



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook**

**14 mars 2011**

COATICOOK, LE 14 MARS 2011 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière. Tout d’abord, le conseil municipal a donné le mandat à la greffe de travailler sur une nouvelle réglementation qui permettrait aux personnes à mobilité réduite possédant une vignette de se stationner sans temps limite au centre-ville dans les espaces réservés aux handicapés.

Le conseil a également demandé au service d’urbanisme de travailler à la révision d’un règlement encadrant la mise en place des terrasses sur la voie publique selon les critères du Plan d’Implantation et d’Intégration Architecturale (PIIA). Le service d’urbanisme se penchera également sur une réglementation concernant l’utilisation des boîtes de camions et de remorques ainsi que des conteneurs pour l’entreposage.

Depuis plus de deux ans, la Ville de Coaticook procède à la restauration de ses édifices patrimoniaux. Lundi dernier, une nouvelle étape fut franchie pour l’édifice de la Vieille Poste. En effet, un contrat a été accordé à la compagnie Jubinville et Associés pour procéder à la réalisation du carnet de santé de l’édifice de la Vieille Poste dans lequel loge la bibliothèque, la Société d’histoire, le studio Artiste en résidence et Coatic’Art. Ce carnet de santé permettra à la Ville de faire des demandes de subvention.

Lors de l'Assemblée du conseil municipal, une première étape fut réalisée dans le but de doter la Ville de Coaticook du conseil sans papier. Après avoir analysé trois logiciels différents de trois compagnies, il fut recommandé de procéder à l'achat du logiciel Conseil sans-papier de la compagnie Techtra.

Dans le domaine des loisirs, le conseil municipal a donné un contrat à la compagnie Équipements récréatifs Jambette inc. pour l'achat et l'installation de modules de jeux, pour les 5 à 12 ans, au parc Kennedy. Il y aura également des glissades et des balançoires pour les poupons. De plus, le chef de division des parcs, bâtiments et espaces verts ira en appel d'offres pour l'achat de jeux d'eau au Parc Laurence. Ces derniers devraient remplacer la barboteuse.

-30-

**Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications**

**Tél : 819-849-2721 #256**